

AVIS AU PUBLIC

Commune de 50180 AGNEAUX

Concertation relative à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 17 décembre 2009,

La municipalité a décidé de procéder à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) afin de permettre l'implantation d'une polyclinique au lieudit le Flanquet à Agneaux.

Une concertation avec le public est ouverte à compter du vendredi 20 janvier jusqu'au lundi 6 février 2012, dont les modalités sont les suivantes :

Le dossier du projet de polyclinique est mis à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Un registre est mis à la disposition du public afin de recueillir les observations.

Le Maire,